Jeudi 15 octobre 2020 14h à 16h30 en visioconférence

## **ANGLAIS**

Un sondage a été lancé par Madame Agoutin, représentante de l'UPLS pour l'anglais auprès des enseignants d'anglais en ATS inscrits sur la liste de diffusion ATS.

Voici la synthèse des remarques collectées qui ont été communiquées à Mme Romon Emmanuelle et Mme Topczynski, responsables respectives des écrits et des oraux.

Afin de ne pas monopoliser le temps de parole de cette réunion qui concerne toutes les matières, elles ont proposé de répondre à certaines de nos questions par écrit . Elles ont pris note de nos différentes remarques et sont ouvertes à la discussion avec les enseignants.

## 1) Points à améliorer concernant les épreuves écrites

→ Les collègues regrettent les nombreuses erreurs dans le sujet écrit de 2020 et souhaitent se faire confirmer que tous les items litigieux ont été neutralisés. Les enseignants soulignent la nécessité de faire cobayer les sujets par plusieurs personnes.

Mme Romon est navrée des erreurs et précise qu'elle a eu des problèmes de santé qui l'ont empêchée de relire les modifications proposées par sa cobayeuse. Les points litigieux ont bien été neutralisés. Il fut un temps où les sujets étaient cobayés par deux personnes. Ces dernières années, il n'y avait qu'un seul cobayeur, anglophone. M. Dumas va faire son possible pour permettre le cobayage par deux personnes.

 $\rightarrow$  Mise en page à améliorer : aérer les propositions de réponse par des alineas pour <u>tout le sujet</u> ((et non une seule partie), mettre les questions en gras, utiliser l'ensemble vide  $\emptyset$  (et non « ... »), pour les textes à trous, faire en sorte que les propositions ne soient <u>pas au dos</u> du texte, mais à coté.

#### Ces remarques ont été notées.

Je me suis chargée de la mise en page de l'épreuve écrite du concours BE. Je dois voir avec M. Dumas si je peux m'en charger pour l'épreuve ATS.

→ l'exercice où les étudiants devaient trouver le synonyme du mot a semblé complexe pour certains collègues. Devons-nous dorénavant préparer nos étudiants à ce type de question (*remarque non transmise pendant la réunion, transmise par mail*)

Je dois confirmer après discussion avec Mme Romon mais dans la mesure où ces questions sont fréquentes dans l'examen du Toeic, et que cet examen est nécessaire pour valider le diplôme, il serait opportun de pérenniser ce type de questions.

# 2) Les points positifs sur le sujet écrit

Les collègues ont apprécié cette année :

- → la variété des points grammaticaux abordés
- → la longueur des textes (textes plus courts que l'an dernier)
- → une meilleure répartition entre textes à trous et compréhension globale
- → un meilleur rapport entre longueur des textes et nombres de questions, comparé à l'année précédente.

## 3) Questions / remarques sur les épreuves orales

→ 77 % des collègues ayant répondu au sondage sont pour la réintégration des documents iconographiques à l'écrit. Ceci semble d'autant plus important que de plus en plus d'étudiants sont fléchés dys- et ont de grandes difficultés à lire de longs textes, qui plus est en langue étrangère. Les documents iconographiques permettent à ces candidats de faire valoir leurs qualités d'analyse et de communication sans être bloqués pour une nature d'épreuve particulièrement pénalisante.

Mme Topczynski n'est pas contre l'idée de discuter de ce point avec l'ensemble des enseignants.

M. Dumas rappelle que la décision finale reviendra à la responsable des oraux.

Réponse de Mme Topczynski obtenue suite à une réunion des examinateurs : Les documents iconographiques seront réintroduits. Il faudra néanmoins expliquer aux candidats qu'ils devront se montrer loquaces. Les descriptions et analyses sont parfois trop brèves et peu approfondies. Il ne faudra pas hésiter à élargir le sujet en fin d'analyse.

- → des collègues s'interrogent sur la répartition idéale du temps entre restitution et commentaire/point de vue.
- → Mme Agoutin a recontacté Mme Topczynski par mail pour obtenir cette précision .
- → des collègues suggèrent que les mêmes documents soient proposés aux mêmes heures pour garantir l'égalité entre candidats, et demandent à ce que les temps de préparation et de passage soient scrupuleusement respectés pour garantir l'égalité entre tous les candidats (*remarque non mentionnée pendant la visio*)

Réponse de Mme Topczynski: Je ne suis pas sûre de comprendre ce point. Voulez-vous dire que vous souhaitez que tous les candidats soient soumis aux mêmes textes/documents sur les mêmes tranches horaires? Si cela est le cas, je ne suis pas en mesure d'accéder à votre requête. Je valide les textes un par un en vérifiant la longueur et la difficulté puis créé une banque de données mais je n'impose pas aux examinateurs d'utiliser des textes qu'ils n'auraient pas choisis au préalable. Je vous confirmerai ce point ultérieurement.

→ les collègues soulignent la nécessité pour les examinateurs de tous respecter les mêmes consignes (ne pas proposer de texte supplémentaire, laisser le choix aux candidats avec possibilité de consulter les titres des documents)

Les consignes sont transmises aux examinateurs.

→ les collègues demandent si les textes sont vérifiés et validés par la responsable des oraux. Ils souhaiteraient que les niveaux soient homogènes car dans le passé, certains candidats sont tombés sur des textes issus de sources plus complexes que d'autres (edito issu de The Economist versus brève de la BBC)

Mme Topczynski nous garantit que tous les textes seront relus et validés. C'est ce qu'elle a fait pour les oraux dont elle était responsable cette année lorsqu'ils ont eu lieu.

→ un grand nombre de collègues souhaiteraient que soient davantage valorisés la compréhension et l'appréciation du document et que moins de points soient accordés à la communication. Un rééquilibrage entre ces deux rubriques est-il envisageable ?

Mme Topczynski n'est pas opposée à discuter ce point mais rappelle toutefois que le but d'accorder un grand nombre de points à la communication est de valoriser les étudiants qui n'auraient pas bien compris le texte (ou le document icono) mais qui auraient une certaine aisance à l'oral ; Elle n'est donc pas convaincue qu'un rééquilibrage serait à l'avantage des candidats. Mme Romon rejoint Mme Topczynski sur ce point.

Mme Agoutin entend ces remarques et précise que le rééquilibrage pourrait être de l'ordre d'un transfert de 1 point entre les deux rubriques (4 pts pour la synthèse/point de vue) et 5 points pour la communication.

Réponse obtenue suite à une réunion des examinateurs : Les examinateurs sont d'accord pour un transfert de point de la partie communication vers la partie contenu mais 1 point maximum.

Les enseignants se posent la question de l'application stricte de ce barème car une enseignante a fait remonter le cas d'un élève qui a obtenu une note inférieure à la moyenne avec pour seule reproche de ne pas avoir compris le document, alors que cet étudiant sans être anglophone était très à l'aise à l'oral, proche bilingue

Selon madame Romon, ceci semble étonnant car les consignes sont bien de « tendre des perches » aux étudiants pendant la partie « échange » pour les aider et mettre en valeur leurs compétences de communication.

Mme Agoutin demande si l'on peut donc rassurer les candidats et leur expliquer que même s'ils n'ont pas bien compris le document, ils peuvent parler d'un sujet proche avec l'examinateur et espérer ne pas perdre plus de 3 pts (ou 4 si rééquilibrage) pour leurs difficultés de compréhension. Un rappel aux examinateurs des oraux permettrait peut-être d'homogénéiser les pratiques.

Réponse de Mme Topczynski: Il semble qu'il s'agisse d'un cas isolé, qui est de toute évidence regrettable pour le candidat en question. La qualité de l'anglais des candidats est toujours valorisée. Pour avoir été examinatrice, je souligne malgré tout que certains candidats, à l'aise ou non dans la langue, peuvent parfois se montrer extrêmement arrogants et désagréables. Ceci reste heureusement très marginal.

→ Certains collègues aimeraient avoir des précisions sur les attendus en termes de communication. Pourriez-vous nous répondre par écrit ?

Réponse de Mme Topczynski: La principale attente est que le candidat s'exprime en anglais et engage la conversation le plus facilement possible. Plus l'expression est riche lexicalement et syntaxiquement, plus la note sera élevée pour ces items. Un message qui requiert beaucoup d'efforts de la part de l'examinateur est un point très pénalisant. L'évaluation de la partie communication repose essentiellement sur la capacité du candidat à maintenir la communication grâce aux questions/perches de l'examinateur. Cette communication peut être basée sur le document lui-même ou sur un sujet élargi, expérience personnelle ou rapprochement avec un événement, livre, film... Il faut éviter d'avoir un avis trop arrêté ou péremptoire sur un sujet ; il s'agit d'un échange d'idées. Par ailleurs, le candidat doit éviter de répondre par phrases courtes sans essayer de développer le sujet. Ils ne doivent pas « attendre » des questions pour prendre la parole. Ils doivent se donner pour objectif d'instaurer un échange constructif avec l'examinateur. Parfois, les examinateurs multiplient les questions et les candidats répondent de façon très/trop succincte.

L'oral est très angoissant pour beaucoup de candidats et leur journée est intense en émotions ; les examinateurs en sont parfaitement conscients. Les candidats doivent être assurés de la bienveillance de ces derniers. Nous ne sommes pas là pour les piéger ou les pénaliser : nous jugeons leur niveau d'anglais.

→ des collègues souhaiteraient que la prise de parole pendant le commentaire soit plus valorisée car cela permet aux étudiants brillants de montrer ce qu'ils peuvent faire. Peut-on envisager un barème qui séparerait restitution et commentaire avec 2 pts + 2 pts par exemple ? (question soumise à l'écrit)

Oui, c'est envisageable. La question sera soumise lors de la réunion sur le barème.

- → Mme Agoutin a recontacté Mme Topczynski pour obtenir le bareme définitif.
- → une liste des thèmes abordés dans les textes donnés aux oraux nous serait utile pour la préparation de nos candidats

Mme Topczynski a pris note de notre demande.

Réponse de Mme Topczynski:

Thèmes récurrents et fréquents :

L'environnement/ le climat

L'actualité de l'année (les événements marquants : cette année l'avènement du télétravail par exemple...)

Les réseaux sociaux / Internet / les fake news / les jeux vidéos / puissance des GAFA ...

Les sciences : IA, véhicules électriques, nourriture « imprimée »...

L'interculturalité + discriminations (racisme, sexisme..)

La politique (ex : les élections américaines cette année)

Le transhumanisme

Parfois, les thèmes peuvent croisés : l'IA est-elle raciste (face recognition bias) ? ... Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive.

## Autres remarques:

→ nous aimerions avoir accès à un tableau de correspondance entre le score obtenu et la note finale sur un échantillon de notes afin de pouvoir ajuster nos notes de DS dans l'année.

M. Dumas a pris note de cette demande.